

Dossier de presse

16 janvier 2018

La ville de Paris promeut la consommation
d'eau du robinet dans les établissements de la
petite enfance parisiens



Promouvoir la consommation d'eau de Paris dans les établissements de la petite enfance

Dans le cadre de la politique portée par la ville de Paris en faveur de l'alimentation durable et de la promotion de l'eau du robinet et de la stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, la Ville de Paris et l'entreprise publique Eau de Paris ont engagé dès 2012 un partenariat ciblé sur les établissements d'accueil de la petite enfance et les centres de PMI avec plusieurs objectifs :

- **Généraliser la consommation d'eau du robinet**

...dès que les nourrissons sont en mesure de boire au verre et inciter les familles à la même pratique à domicile. L'eau de Paris est une eau équilibrée qui peut être consommée à tout moment de la journée. Dans les crèches, les bébés sont nourris au lait en bouteille. À l'exception des nourrissons, les enfants consomment l'eau du robinet en eau de boisson.

- **Inciter à une consommation responsable de l'eau, ressource précieuse et fragile**

En parallèle, des actions ont été conduites au sein des établissements de la petite enfance pour renouveler les appareils électroménagers (plus économes) et rénover les réseaux intérieurs des bâtiments. Le réseau est contrôlé régulièrement s'agissant de plus de 34 000 enfants accueillis chaque jour bénéficiant de repas préparés sur place avec l'eau du robinet. De même, dans l'environnement familial, une évolution des pratiques quotidiennes et une meilleure prise en compte de fuites d'eau laisse entrevoir d'importantes sources d'économies. L'eau de Paris est livrée à domicile sans emballage. Préférer l'eau du robinet, c'est réduire d'environ 7 kg/foyer/an ses déchets d'emballage.

Un partenariat entre la ville de Paris et son entreprise publique de l'eau initié en 2012

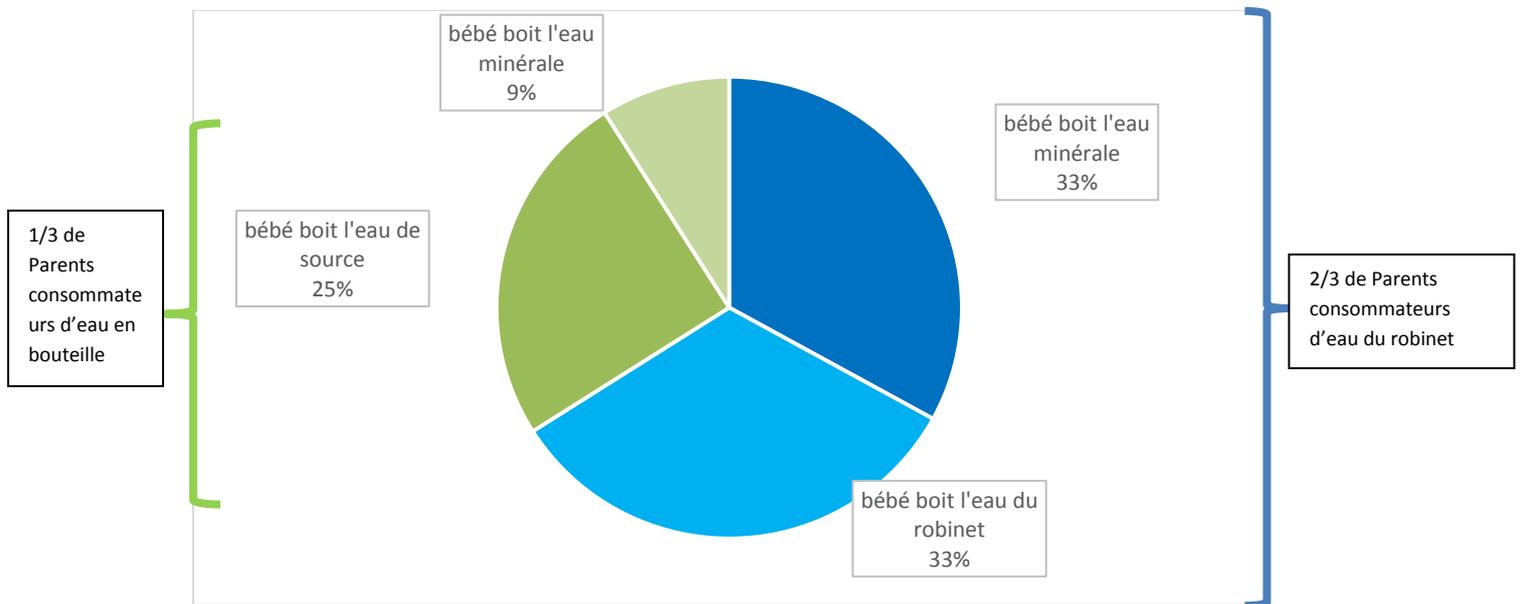
À l'issue d'une étude qualitative conduite auprès de 60 crèches, consolidée par les résultats d'analyses de la qualité de l'eau menée par le laboratoire d'Eau de Paris (analyse d'eau de l'ensemble des établissements de la petite enfance sur trois ans), la Ville de Paris a inscrit la consommation d'eau dans les crèches comme une action prioritaire dans le Plan Alimentation Durable.

Première étape : expérimentation et plan de rencontre vers les parents 2015/16

En 2015, la Ville de Paris et Eau de Paris ont conduit conjointement une expérimentation sur six établissements parisiens de la petite enfance : quatre crèches collectives, une crèche familiale, un jardin d'enfants et un centre PMI. Cette expérimentation, qui s'est déroulée du 6 mai au 6 juin 2015, a permis de mieux connaître les pratiques des équipes et de plus de 150 parents en matière de consommation d'eau de Paris.

Dans la continuité de cette action, la Ville de Paris a recruté six jeunes en service civique en tant qu'Ambassadeurs d'Eau de Paris pour aller à la rencontre des personnel.le.s de la petite enfance et des parents, le matin lors de l'accueil des enfants. Plus de 300 établissements ont ainsi été intégrés à cette démarche en 2016. En amont, les jeunes services civiques ont bénéficié d'une formation par Eau de Paris sur l'origine de l'eau consommée à Paris, son traitement, sa qualité, avec une immersion dans le laboratoire Qualité d'Eau de Paris. La formation intégrait également un volet sur les bons gestes pour une consommation responsable de l'eau.

1/3 des familles donnent spontanément de l'eau du robinet à leurs enfants



Deuxième étape : généralisation de l'action à compter de début 2018 : à la crèche comme à la maison, consommer l'eau du robinet

Après cette première expérimentation concluante menée en 2015 dans ces cinq établissements de petite enfance, la Ville de Paris et Eau de Paris ont décidé de renforcer l'action menée :

- auprès des personnels de la petite enfance afin de renforcer leur connaissance sur l'eau à Paris et de lever leurs appréhensions.
- auprès des familles, afin d'inciter à la consommation d'eau du robinet, à la maison, comme à la crèche, par la mise en confiance sur la qualité de l'eau.

L'opération se décline autour :

- **De rencontres et conférences au Pavillon de l'eau**

Pour les personnels de la petite enfance, par l'organisation de rencontres et de conférences, au laboratoire qualité d'eau de Paris et pour les professionnels de la PMI au Pavillon de l'eau (lieu de l'information et de sensibilisation gérée par Eau de Paris)

- **Du déploiement d'une campagne d'information au sein des établissements de la petite enfance**

Des temps de rencontre du matin ou du soir avec les familles, sous forme de « Cafés parents » seront organisés dans les crèches, avec l'appui de six lauréats de l'Institut de l'engagement (organisme qui sélectionne et accompagne les meilleurs jeunes issus du service civique). Formés par Eau de Paris, ces jeunes iront à la rencontre des parents pour leur diffuser de l'information et les encourager à consommer l'eau de Paris. Ils dialogueront également avec les personnels des établissements. L'institut les sélectionnera afin qu'ils soient en capacité d'analyser les freins et leviers à la consommation d'eau.

Pour renforcer la démarche, le kit d'accueil destiné aux nouveaux parents en crèche sera complété d'un guide d'information "**Paris, je bois déjà de ton eau**". Pour répondre au besoin de rafraîchissement des enfants en période de forte chaleur, il est envisagé des brumisateurs de poche qui seront mis à disposition des établissements par Eau de Paris.

La sensibilisation impliquera également les partenaires associatifs de la petite enfance, des professionnel.le.s de l'accueil individuel (assistant.e.s maternel.le.s et auxiliaires parentales et parentaux) ainsi que des structures de soutien à la parentalité accueillant les parents de jeunes enfants.

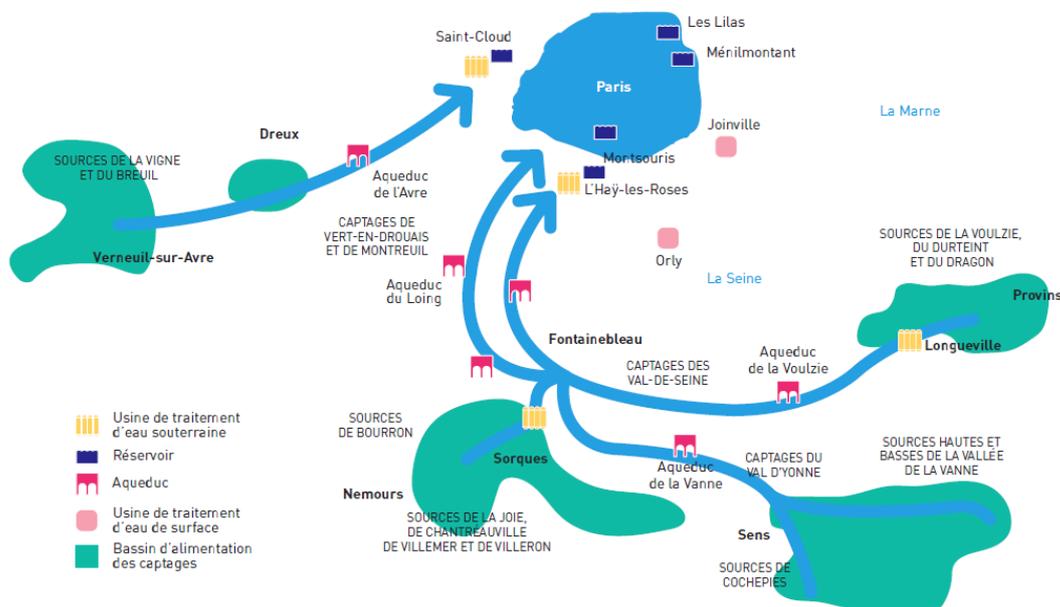


Eau de Paris, l'entreprise municipale de l'eau à Paris

L'eau potable disponible à Paris est fournie 7 jours sur 7 en toutes circonstances par Eau de Paris, l'entreprise publique chargée de sa production, son transport et sa distribution. 3 millions d'usagers sont approvisionnés chaque jour en toute sécurité.

Une origine contrôlée

L'eau de Paris est puisée dans la nature jusqu'à plus de 150 km de la capitale, à partir des eaux souterraines et des eaux de rivière. La moitié provient d'eaux souterraines captées dans différents lieux en Île-de-France, en Bourgogne et en Normandie. L'autre moitié provient d'eaux de rivière : la Seine et la Marne. Rendues potables par un traitement adapté à leur origine, ces eaux sont acheminées vers Paris. Selon les quartiers, les Parisiens bénéficient d'un mélange d'eaux souterraines et d'eaux de rivières potabilisées. Partout dans Paris, l'eau distribuée fait l'objet d'un suivi rigoureux et permanent. Sa traçabilité est totale. Pour connaître son origine, rendez-vous aux fontaines publiques porches de votre domicile ou sur le site d'Eau de Paris.



Une eau de qualité : l'aliment le plus contrôlé en France

Hydrologues, agronomes, ingénieurs, biologistes, chimistes, fontainiers... l'eau de Paris bénéficie de l'attention de nombreux experts qui veillent à sa qualité et à sa disponibilité au robinet 24



heures sur 24. Le Code de la santé publique impose aux producteurs d'eau de « surveiller en permanence les eaux destinées à la consommation humaine ». Eau de Paris effectue donc des contrôles qualité en continu doublés de prélèvements par les équipes du laboratoire plusieurs fois par jour, à toutes les étapes de production, du captage jusqu'au robinet. Le laboratoire d'analyses de l'entreprise, situé à Ivry-sur-Seine, est équipé de technologies de pointe. Des analyses de contrôle sanitaire sont également faites par un laboratoire indépendant agréé par le ministère de la Santé. Elles garantissent aux Parisiens une eau de qualité optimale.

L'eau est contrôlée tout au long de son parcours de la source au robinet. Et l'équipe de goûteurs d'eau en vérifie la qualité avant de la livrer. **1 million de mesures sont effectuées chaque année par le laboratoire d'Eau de Paris.**

Les résultats des analyses mensuelles de l'eau sont disponibles dans votre mairie d'arrondissement et sur www.eaudeparis.fr

L'eau de Paris est une eau sûre et équilibrée

Livrée directement à domicile, l'eau de Paris est disponible à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, tous les jours de l'année. Elle est jusqu'à 200 fois moins chère que l'eau en bouteille. L'eau du robinet à Paris peut être bue par tous, y compris les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants*. Quelle que soit son origine, l'eau de Paris contient naturellement du calcium, du magnésium, du sodium, des bicarbonates, des sels minéraux indispensables à notre organisme et à notre santé.

Calcium ou calcaire ? La consommation quotidienne d'un litre d'eau couvre 10 % des besoins journaliers en calcium. Dissous dans l'eau, ce dernier est bien absorbé et assimilé par l'organisme. Présent dans l'eau froide, le calcium se transforme en calcaire à partir de 60°C. Pour limiter le dépôt de tartre, il est recommandé de régler son chauffe-eau individuel à une à une température comprise entre 55 et 60°C.

Des nitrates ? Ils sont naturellement présents dans de nombreux aliments (charcuterie, légumes, fruits, etc.). L'eau de Paris, avec une teneur moyenne en nitrates de 20 à 30 mg/l, se situe en dessous de la norme européenne qui est de 50 mg/l. Elle peut être bue toute l'année sans aucun risque pour la santé.

Des pesticides ? Dangereux pour la santé et utilisés en grande quantité sous forme de désherbants ou de fongicides, les pesticides se retrouvent par ruissellement dans les nappes souterraines. Les usines de traitement d'Eau de Paris sont équipées de procédés de filtration qui garantissent aux Parisiens une eau exempte de toute trace de pesticides ou de leurs résidus.

Du plomb ? Il n'y a pas de plomb dans l'eau produite, ni à la sortie des usines de traitement, ni dans le réseau public de canalisations. Sa présence éventuelle à votre robinet peut être due aux canalisations en plomb des immeubles anciens parisiens. En cas de doutes sur l'état des canalisations à l'intérieur de votre immeuble, contactez votre syndic ou votre propriétaire. Le matin, laissez l'eau couler quelques secondes avant de la boire, comme le conseille le ministère de la Santé.

Contacts presse :

Mairie de Paris : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Eau de Paris : Dorothee Bompoin / presse@eaudeparis.fr / 01.58.06.35.92